



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
001-210104436-20240710-202407D042-DE
Date de télétransmission : 10/07/2024
Date de réception préfecture : 10/07/2024
N° 202407D042

Département de l'Ain
Arrondissement Bourg
en Bresse

**VILLARS LES
DOMBES**

Date de la séance :
9 Juillet 2024

Nombre de
conseillers

En exercice : 27
Présents : 21
Absents : 6
Votants : 27

Date de la
convocation :
3 Juillet 2024

Domaine
Travaux
Pour : 25
Contre :
Abstention : 2

L'an Deux Mil vingt-quatre le 9 Juillet, le Conseil Municipal de Villars les Dombes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Pierre LARRIEU, Maire.

Monsieur Michel MACON a été élu secrétaire de séance.

PRÉSENTS : P. LARRIEU - F. MARÉCHAL- I. DUBOIS - M. BIELOKOPYTOFF - A. MARTIN - M. MACON – E. JACQUAND – V. PEYROL- C. VALET- J. BERTHET - D.VENET - A. DUPERRIER – D. FROMENTIN - L. VIOLA -J.SAINT PIERRE - I. VAURES - S. ROGNARD - S. GUEDON - J. LIENHARDT- F.CANARD – S. BAUDIN-

ABSENTS :
S. CLOUPET a donné pouvoir à C. VALET
M.A ROUX a donné pouvoir à P. LARRIEU
F. JANET a donné pouvoir à F. MARECHAL
C. SEMINARA a donné pouvoir à V. PEYROL
P. NOBLET a donné pouvoir à J. LIENHARDT
D. SEBAI a donné pouvoir à M.BIELOKOPYTOFF

MARCHE DE TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : ATTRIBUTION

La Commune de Villars les Dombes a souhaité créer une extension de l'école élémentaire Simone Veil, afin de pouvoir proposer 3 nouvelles salles de classe, un bureau de direction et une salle pour les enseignants, en lieu et place d'un préfabriqué existant devenu vétuste et énergivore.

Le marché a été lancé le 27 Mai 2024 selon la procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique .

Le montant estimé des travaux était de 1 080 000,00 € HT et composé de 13 lots :

LOT N°01 – TERRASSEMENT – VRD - AMENAGEMENTS EXTERIEURS
LOT N°02 – MACONNERIE – GROS OEUVRE
LOT N°03 – MOB - CHARPENTE BOIS – COUVERTURE TUILES – ZINGUERIE
LOT N°04 – ETANCHEÏTE
LOT N°05 – MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM – OCCULTATIONS
LOT N°06 – METALLERIE – SERRURERIE
LOT N°07 – ECHAFAUDAGE – REVETEMENTS DE FACADES
LOT N°08 – ISOLATION – PLATRERIE – PEINTURE – PLAFOND SUSPENDUS
LOT N°09 – MENUISERIES INTERIEURES BOIS
LOT N°10 – CARRELAGE - FAÏENCES
LOT N°11 – REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES
LOT N°12 – PLOMBERIE – SANITAIRE – CHAUFFAGE – RAFRAICHISSEMENT - VENTILATION
LOT N°13 – ELECTRICITE – COURANTS FAIBLES

Les publications ont eu lieu sur :

- Le profil acheteur de la Commune : le 27 Mai 2024
- Le Progrès : 30 Mai 2024
- BOAMP : 27 Mai 2024
- Affichage le 27 Mai 2024

La date de réception des offres étaient fixées au 17 Juin 2024.

Nombre de retrait au format électronique : 123

Nombre de dépôt au format électronique : 62

Les offres reçues ont été analysées selon les critères suivants :

- La valeur technique : 60%
- Le prix des prestations : 40%

Après analyse des offres, la Commission des marchés en procédure adaptée, réunie le 2 Juillet 2024 a donné un avis favorable à l'attribution des lots suivants et a retenu pour les lots n°1, et 13, les Prestations Supplémentaires Eventuelles relatives à :

- La reprise générale des enrobés de la cour avec un objectif de désimperméabilisation
- L'installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation
- L'installation d'un nouveau dispositif de PPMS sur l'intégralité de l'établissement

La Commission a également retenu pour le lot n° 8, la variante imposée par la Commune relative à la pose d'un isolant biosourcé en ouate de cellulose pour combles perdus.

<i>Lot</i>	<i>Désignation</i>	<i>Entreprises</i>	<i>Montant HT</i>
01	TERRASSEMENT – VRD - AMENAGEMENTS EXTERIEURS	SOCATRA	182 028.00
	PSE N°1		37 180.00
02	MACONNERIE – GROS OEUVRE	TABOURET	204 226.20
03	MOB - CHARPENTE BOIS – COUVERTURE TUILES – ZINGUERIE	CHARRION	136 892.97
04	ETANCHEÏTE	DAZY	23 451.31
05	MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM – OCCULTATIONS	ACCORD ALU	89 570.00
06	METALLERIE – SERRURERIE	CURT	38 663.00
07	ECHAFAUDAGE – REVETEMENTS DE FACADES	CERTIF	8 403.50
08	ISOLATION – PLATRERIE – PEINTURE – PLAFOND SUSPENDUS	ARDITO JACQUET	74 943.00 -628.00
09	MENUISERIES INTERIEURES BOIS	BEAL	51 222.85
10	CARRELAGE - FAÏENCES	AIN CARRELAGES	22 759.90
11	REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES	MEURENAND	14 467.23
12	PLOMBERIE – SANITAIRE – CHAUFFAGE – RAFRAICHISSEMENT – VENTILATION.	JUILLARD CHAUFFAGE	78 577.63
13	ELECTRICITE – COURANTS FAIBLES PSE n°2 : Photovoltaïque PSEn°3 : PPMS	FLOW ELEC	60 166.93
			12 005.00
			20 892.25
		TOTAL HT	1 054 821.77
		TVA 20%	210 964.35
		TOTAL TTC	1 265 786.12

Le montant total des lots attribués s'élève ainsi à **1 054 821.77 € HT**, soit **1 265 786.12 € TTC** incluant les 3 PSE et la variante.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, (**Abstention : M. Bielokopytoff – D.Sebai**)

- **AUTORISE** M. le Maire à signer les marchés de travaux avec les entreprises proposées par la Commission des Marchés en Procédure Adaptée sous réserve qu'elles produisent leurs attestations fiscales et sociales, et à prendre toute mesure d'exécution relatives à ces marchés ;
- **DIT** que les crédits budgétaires relatifs à la réalisation de ces marchés sont inscrits au budget.

Le 10 Juillet 2024,
Le Maire,
Pierre LARRIEU

